

FICHE PÉDAGOGIQUE

Bilan de Compétences « Projection Management »

Une formule innovante adaptée aux besoins actuels des salariés et des organisations

Le public concerné et pré requis

Cette formule concerne toute personne souhaitant faire le point sur ses compétences pour faire évoluer ses aptitudes managériales ou à travailler en collaboration.

Les Objectifs visés

1. Préparer une reconversion professionnelle
2. Évoluer au sein de son entreprise
3. Élaborer ou vérifier un projet professionnel ou de formation
4. Préparer une Validation des Acquis Professionnel

À l'issue de l'accompagnement le bénéficiaire sera capable de :

- Se positionner sur un projet professionnel réaliste et réalisable
- D'exprimer, argumenter et mettre en place son projet en limitant les risques

Les principes d'action

Cette formule sur mesure est complète, elle comprend :

- La passation de tests de personnalité, de motivation en fonction des objectifs : MBTI, TKI...
- Le recensement des compétences et aptitudes personnelles et professionnelles
- Un accompagnement personnalisé sur l'évolution des compétences clefs
- La mise en application des compétences en situation professionnelle
- La mise en place d'un plan d'action

La formation donne des outils et techniques pour permettre de repérer et d'analyser ses aptitudes, ses compétences personnelles et professionnelles, ses motivations pour valoriser son identité professionnelle. L'accompagnement personnalisé va vous permettre d'utiliser vos atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière. La démarche est réalisée en entretien face à face avec une des consultantes expérimentées.

Les méthodes utilisées

Les méthodes et outils utilisés sont adaptés aux personnes accompagnées et à leurs objectifs.

- Démarche progressive
- Écoute active et questionnement
- Coaching individuel : recadrage, reflet systémique, bienveillance,
- Passation de tests (personnalité, motivation, adéquation métiers...),
- Apports didactiques et d'outils,
- Des contrats de mise en pratique sont définis à chaque fin de séance afin de rester dans la dynamique et d'ancrer les changements.

Véronique Cazenave, consultante certifiée MBTI et TKI, utilise des outils innovants et des méthodes pédagogiques issues du coaching afin de favoriser l'appropriation des outils par chacun : ceci permet aux participants de découvrir leur potentiel et leurs propres solutions.

Durée et dates

Nous préconisons un délai minimum de deux semaines entre chaque RDV afin de vous permettre le travail personnel nécessaire à la réussite de votre parcours de réflexion. La durée totale du bilan de compétences est de 24h, décomposées de la manière suivante :

- 21 heures de RDV en face à face avec les consultantes dont :
 - 1 H de diagnostic
 - 6H d'analyse des compétences
 - 3 H de travail et recherche personnelle
 - 12H d'accompagnement
 - 2H de Bilan de l'action

Ces dates sont modifiables en accord avec l'ensemble des participants.

Contenu pédagogique des sessions collectives

PHASE 1 : La phase de diagnostic, les circonstances du Bilan (1H)

- Découverte du parcours professionnel et confirmation du besoin, avec identification du projet initial du bénéficiaire

PHASE 2 : La phase d'investigation et d'accompagnement (18H)

- Passation de tests de personnalité, de motivation selon les objectifs
- Recensement des compétences et aptitudes personnelles et professionnelles
- Accompagnement personnalisé sur l'évolution des compétences clefs
- Mise en application des compétences en situation professionnelle
- Mise en place d'un plan d'action

PHASE 3 : Les conclusions du Bilan (2h)

- Formalisation et restitution du bilan dans une synthèse écrite par le consultant, validation du bénéficiaire et remise de la synthèse
- Evaluation globale du bilan de compétences

RDV à 3-6 mois : Moment d'échange afin de faire le point sur la réalisation de votre plan d'action et sur l'avancée de votre réflexion personnelle.

Tarif .

2 840 euros TTC pour 24 heures d'accompagnement dont 21H en face à face.

Lieu de réalisation de l'accompagnement

A déterminer : à distance ou en présentiel ou en mixant les deux modalités.

Moyens Logistiques

- Dossier du stagiaire remis au démarrage du Bilan
- Coaching projectif
- Passation de tests (personnalité, motivation, adéquation métiers...)
- Mise à disposition d'un ordinateur pour la passation des tests

Dispositif de suivi et d'évaluation

● Évaluation à différents niveaux :

- Evaluation à chaud par chaque participant
- Tests de personnalité, de motivation et plus en fonction du besoin
- Positionnement au démarrage puis auto-évaluation tout au long de l'accompagnement par le participant
- Rendez-vous tripartite avec N+1 sur demande
- Bilan global de l'action à l'oral en fin de bilan.
- Evaluation à froid à 90 jours

Les tests de personnalité seront remis à chacun en cours de bilan de compétences et sera communiqué exclusivement aux participants.

Des feuilles de présence sont signées à chaque rencontre.

Une attestation de fin de formation est remise au bénéficiaire.

Une synthèse écrite du bilan de compétences sera remise en main propre lors d'un entretien à la fin du parcours.

DÉLAI DE RÉALISATION

Le délai de réalisation de la prestation entre la réception du devis signé ou convention signée est de trois semaines : ce délai permet de concevoir les supports pédagogiques, les documents administratifs et de réserver les salles si nécessaires.

MODALITÉS DE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Le traitement des réclamations répond à l'objectif de tout établissement en matière de satisfaction des parties prenantes. Ce traitement s'appuie sur l'engagement Qualiopi de l'Organisme de Formation (délai de traitement, circuit de réponses...). Par ailleurs, l'analyse des réclamations permet d'identifier les manquements et pratiques inadéquates au sein de notre activité.

Véronique CAZENAVE - Formation Ingénierie Management

00 33 559 128 221 - 06 25 82 60 57 - N° SIRET 51888201400013

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 726403907 64 auprès du préfet de région Nouvelle Aquitaine

Certification Qualiopi n° 2021/93421.1 pour les actions de formation



FIManagement

Déontologie

La démarche de Bilan de Compétences s'inscrit résolument dans une obligation de moyens et dans le respect strict du code de déontologie des bilans de compétences.

- **Confidentialité** : Les documents élaborés pour la réalisation d'un bilan de compétences sont aussitôt détruits par l'organisme prestataire, sauf demande écrite du bénéficiaire fondée sur la nécessité d'un suivi de sa situation ; dans cette hypothèse, ils ne pourront être gardés plus d'un an (article R. 900-6 du code du travail).

Le bénéficiaire d'un bilan de compétences est seul destinataire des résultats détaillés et du document de synthèse

- **Engagement** : L'accompagnement est un travail d'équipe. Nous allons travailler ensemble pour vous aider à vous épanouir dans votre quotidien professionnel

ACCESSIBILITÉ

Formation assurée en présentiel : FIM Management s'assure par une visite préalable (ou tout mode d'information adapté) que le lieu prévu est accessible aux personnes à mobilité réduite et équipé de tout le matériel nécessaire au bon déroulement de la formation.

Formation assurée à distance : FIM Management met à disposition des stagiaires dans un espace partagé les documents nécessaires au suivi de la formation. A la demande, un envoi par mail est également réalisé.

Pour toute information complémentaire sur les questions d'accessibilité nous vous invitons à nous contacter pour exprimer vos besoins.

FORMATRICE

Véronique CAZENAVE, consultante en management et RH.